



**Justice  
& Paix**

# POUR PARLER DE PAIX

Revue d'analyse des  
conflits internationaux et  
des enjeux de paix

**Face à l'immobilisme  
politique,  
les citoyen·nes se  
mobilisent**





## SOMMAIRE

### ÉDITO

page 3

### L'ACTUALITÉ : REGARDS ET POSITIONS

Refaire démocratie :

quand les citoyen·nes reprennent leur place

page 4

### DOSSIER

#### FACE À L'IMMOBILISME POLITIQUE, LES CITOYEN·NES SE MOBILISENT

*Première analyse*

Le rôle de l'école dans l'éducation citoyenne

page 6

*Deuxième analyse*

Mobilisation citoyenne :

semmer des graines, même sur sol sec

page 8

*Troisième analyse*

Décentrons nos regards :

mobilisation des citoyennes en Amérique latine

page 11

### PORTRAIT / POINT DE VUE

Peut-on encore s'engager en toute sécurité ?

Rencontre avec Laura Van den Eynde,  
chercheuse au sein de CIVICUS

page 14

### BRÈVES

page 15

# ÉDITO



Il y a des moments où tout semble figé. Où les décisions tombent d'en haut, sourdes aux appels d'en bas. Où l'injustice persiste, malgré les marches, les appels, les votes. Et pourtant, sous la surface, ça bouge. Invisibles d'abord, des courants profonds se forment, se croisent, s'unissent.

Ce que l'on présente souvent comme un détail dans l'actualité, une grève ici, une occupation là, une mobilisation de jeunes, de femmes, d'élèves, n'est que la crête d'une vague bien plus vaste. Une marée humaine prête à renverser ce qui semble inébranlable.

Nous commençons cette revue en interrogeant le rôle de l'école dans l'éducation à la citoyenneté : quelle société voulons-nous construire si nous écartons systématiquement les jeunes des débats démocratiques ? Puis, nous explorons les mobilisations collectives, leur force malgré les silences politiques. Enfin, direction l'Amérique latine, où des femmes défient à la fois les pouvoirs et les récits dominants.

La vague, c'est nous. Elle gronde, elle s'amplifie, et tôt ou tard, elle renversera ce qui semble immobile. La preuve : avec sa décision historique d'imposer des sanctions à l'État israélien, le gouvernement belge, montre que même face à l'immobilisme, les fissures politiques finissent par s'ouvrir.

**Louise Lesoil**

# Refaire démocratie : quand les citoyen·nes reprennent leur place



La démocratie représentative, telle que nous la connaissons, est en crise profonde. Abstention massive, perte de confiance dans les partis traditionnels, désillusion et cynisme des citoyen·nes. Pourquoi voter quand les décisions se prennent ailleurs, souvent sous l'influence d'intérêts privés, ou quand l'État régule nos vies sans véritable espace de participation populaire ? Cette crise de légitimité s'accompagne d'une crise de participation. Entre un vote tous les cinq ans et un débat public saturé, il reste peu de place pour la parole citoyenne réelle. Pourtant, les mobilisations citoyennes témoignent d'une énergie et d'une volonté d'agir. Ce qu'il manque, c'est un canal institutionnel pour faire entendre cette voix autrement que dans la rue ou dans les urnes.



## Et si le tirage au sort était une solution ?

Face à cette impasse, l'idée d'assemblées citoyennes tirées au sort revient en force. Inspirée d'expériences anciennes, elle réunit un groupe représentatif (genre, âge, origine sociale, territoire, etc.) chargé de délibérer et de formuler des recommandations, voire de décider. Le tirage au sort neutralise les effets de pouvoir et de notoriété, donnant la parole à des citoyen·nes souvent exclu·es. Avec du temps, de l'information et de l'encadrement, ces assemblées font la preuve d'un engagement réel et d'une intelligence collective. Des études montrent que les citoyen·nes impliqué·es dépassent leurs opinions initiales, nuancent leurs jugements et construisent des compromis solides<sup>1</sup>.

## Consultation ou pouvoir réel ?

La plupart des assemblées demeurent consultatives, leurs recommandations pouvant être ignorées. Le risque est alors celui d'une « illusion », sollicitant une participation qui ne remet pas en cause le pouvoir traditionnel. Pour avoir un impact réel, il faut leur donner une légitimité institutionnelle, voire législative. Parmi les propositions avancées : une seconde chambre parlementaire ou une intégration systématique aux réformes, en tant que laboratoires d'innovation démocratique. Cela exige de repenser la démocratie, en admettant que la compétence politique n'est pas réservée aux professionnel·les, et en acceptant de partager le pouvoir avec celles et ceux qui en étaient exclu·es.

## Eupen, laboratoire démocratique permanent

Depuis 2019, la Communauté germanophone de Belgique (80.000 habitant·es) innove en participation citoyenne. Le Parlement a créé un Parlement citoyen permanent, avec un Conseil citoyen permanent et des Assemblées citoyennes temporaires, toutes tirées au sort. Contrairement à de nombreux dispositifs consultatifs, leurs recommandations doivent recevoir une réponse officielle des élu·es, qui justifient publiquement

leur mise en œuvre ou non. Ce dialogue régulier renforce légitimité démocratique et continuité politique.

Cette expérience prouve que la démocratie peut se repenser de manière inclusive, ouvrant la porte à une participation réelle et structurée des citoyen·nes à la vie publique.

## Vers une démocratie plus inclusive et partagée

Un tel changement exige un travail de fond en matière d'éducation, d'information et de culture du débat. La démocratie délibérative repose sur le temps, la rigueur, la bienveillance, l'écoute et la recherche du compromis. Face aux crises écologiques, sociales et politiques, nous avons besoin de formes de gouvernance plus justes et profondément ancrées dans la société.

Redonner du pouvoir aux citoyen·nes, c'est recréer du lien, du sens et de l'espoir.

**C'est affirmer que chacun·e a la capacité de contribuer au bien commun.**

Le tirage au sort, sans être une solution miracle, constitue un outil précieux pour sortir la démocratie de son impasse. Il est temps que la démocratie cesse d'être subie pour redevenir une œuvre collective, que nous façonnons ensemble.

**Bernard Herinckx**

1. <https://democurieux.fr/2023/07/22/enquete-sur-la-legitimite-des-assemblees-citoyennes>

# DOSSIER



**Face à l'immobilisme politique,**  
les citoyen·nes  
se mobilisent

# Le rôle de l'école dans l'éducation citoyenne



En Belgique, depuis 1830, le **droit de vote** n'a cessé d'être élargi afin d'inclure progressivement un plus grand nombre de personnes, reflétant davantage la diversité de la population. Cependant, **une partie de celle-ci demeure exclue de ce droit : les jeunes de moins de 18 ans**. Cette limite d'âge coïncide généralement avec la fin de l'obligation scolaire, et l'on attend de l'école qu'elle remplisse une mission d'éducation à la citoyenneté. Dans cette analyse, nous examinerons les effets de l'exclusion des jeunes des espaces démocratiques ainsi que la responsabilité de l'école en matière citoyenne.

## L'exclusion des jeunes des espaces démocratiques

Cette exclusion suscite régulièrement débats et interrogations au sein des nations européennes. En Belgique, le droit de vote aux élections européennes a d'ailleurs été élargi en 2024 aux jeunes de 16 et 17 ans. Certain-es envisagent même sérieusement d'abaisser encore cette limite d'âge, voire de permettre aux enfants de voter. C'est ainsi qu'avait été discuté au Parlement allemand, en 2004, le *Kinderwahlrecht*, un sujet qui refait périodiquement surface.

Mais au-delà du droit de vote, les jeunes restent généralement écarté-es des espaces démocratiques. On leur reproche leur immaturité, une méconnaissance

du système en place, ou encore une trop grande influençabilité. Parfois, cette mise à l'écart est justifiée par la crainte d'une instrumentalisation politique : les exclure serait alors une manière de les protéger et de préserver leur innocence.

Pourtant, nous, leurs aîné-es, ne faisons pas toujours preuve de plus grande compétence politique. Et nous savons tous-ttes que l'âge n'est pas le seul facteur déterminant en matière de maturité et d'esprit critique.

Ces reproches relèvent peut-être d'une prophétie auto-réalisatrice : **en confinant les jeunes à l'école, dans un entre-soi coupé du monde extérieur, et en les excluant des espaces démocratiques**, ils et elles finissent par se désintéresser

naturellement de la politique. D'après UNICEF France<sup>1</sup>, près de trois quarts des enfants et adolescent-es estiment ne pas être assez ou mal associé-es aux décisions qui les concernent. De plus, un quart des élèves de terminale (équivalent de la 6<sup>ème</sup> secondaire en Belgique) déclarent ne pas avoir confiance dans le système démocratique<sup>2</sup>.

En réalité, les jeunes s'ouvrent au monde autrement, notamment à travers les réseaux sociaux, qui regorgent d'informations et d'actualités politiques. Cette ouverture nourrit une connaissance globalisée, mais souvent fragmentaire, des enjeux de société.



## La responsabilité de l'école en matière de citoyenneté

L'une des missions fondamentales de l'école est d'éduquer à la citoyenneté. Les initiatives en ce sens ne manquent pas, au point qu'il serait impossible de toutes les énumérer : il existe presque autant de pratiques que d'écoles. Résultat : les objectifs et les visions qui sous-tendent ces activités ne sont pas clairement délimités et il n'existe pas toujours un consensus pédagogique clair.

Une dimension plus traditionnelle de cette éducation consiste à répondre aux reproches d'incompétence faits aux jeunes, en leur enseignant en détail le système démocratique, son histoire et ses institutions. **Mais cette approche transmissive peine souvent à susciter l'intérêt des élèves.**

Une autre dimension, plus expérientielle, est explorée à travers la participation aux conseils d'élèves, la médiation, ou encore des activités de mobilisation à l'extérieur de l'école. Les visions divergent alors selon que l'accent est mis sur la responsabilité individuelle ou collective.

La diversité de ces initiatives montre que les écoles s'efforcent de préparer les jeunes à exercer leur citoyenneté. Cette multiplicité n'est pas à comprendre comme un choix idéologique, mais bien comme le reflet de la complexité du sujet.

## Des moyens insuffisants

Il ne faut pas oublier que ces initiatives reposent encore trop souvent sur des individualités engagées : enseignant-es, directions, ou intervenant-es extérieur-es, notamment du secteur associatif. **Au vu des priorités affichées par le gouvernement, la pérennité de ces projets reste incertaine.**

Pour les professeur-es, les obstacles se situent à plusieurs niveaux. D'abord, la pression des programmes rythme les activités scolaires, et consacrer du temps à l'éducation à la citoyenneté est perçu comme un sacrifice. Pourtant, une intégration thématique est possible, même dans des disciplines abstraites comme les maths ou la chimie, qui sont elles aussi concernées par des enjeux citoyens (numérisation, militarisation, extraction minière, etc.).

Ensuite, les enseignant-es déplorent un manque de formation<sup>3</sup>. Les écoles

ne proposent pas systématiquement des formations, obligeant les professeur-es à investir des moyens personnels. Beaucoup hésitent alors à aborder ces thématiques, craignant un manque de légitimité et se sentant incompétent-es.

À cela s'ajoute un phénomène récent : la « police »<sup>4</sup> exercée par certain-es élèves et parents, qui dénoncent un enseignement jugé « woke ». Cette pression rend certain-es professeur-es encore plus prudent-es, voire réticent-es, à aborder ces sujets en classe.

## Cultiver l'impuissance

Malgré ces efforts, un aspect reste négligé : **les émotions suscitées chez les jeunes.** Aujourd'hui, à travers l'école comme à travers les réseaux sociaux, ils et elles sont exposé-es aux injustices sociales, aux conflits internationaux et à d'autres réalités anxiogènes.

Un constat préoccupant est que l'école peut contribuer à cultiver un sentiment d'échec. Le poids de la réussite scolaire fragilise la confiance en soi et l'estime de soi, ce qui peut pousser certain-es jeunes au repli ou à l'apathie<sup>5</sup>.

De plus, les jeunes sont souvent confronté-es à des discours perçus comme anxiogènes. Parler d'écologie en classe, par exemple, suscite majoritairement anxiété et sentiment d'impuissance<sup>6</sup>. Il pourrait alors être tentant pour certain-es jeunes de **rejeter la responsabilité citoyenne au nom d'un « droit à l'innocence »**, lassé-es d'être sans cesse confronté-es à des sujets lourds et répétés.

La question se pose alors : les opportunités de mise en action à l'école permettent-elles vraiment de ressentir un impact et de nourrir l'espoir ? Quels moyens d'engagement sont offerts aux jeunes, sachant que leur voix n'est pas reconnue ?

La grève scolaire pour le climat, initiée par Greta Thunberg en 2018, a illustré cette possibilité : remettre en cause l'obligation scolaire pour faire entendre ses préoccupations et ses revendications.

Le danger serait que l'école reproduise les schémas de verticalité du monde

Le danger serait que l'école reproduise les schémas de verticalité du monde extérieur et cultive un sentiment d'impuissance, en confrontant les jeunes à des responsabilités citoyennes colossales sans leur donner de véritables perspectives d'action.

extérieur et cultive un sentiment d'impuissance, en confrontant les jeunes à des responsabilités citoyennes colossales sans leur donner de véritables perspectives d'action. Dans ce cas, elle contribuerait à maintenir le système en place, en encourageant les jeunes à renoncer à toute tentative de transformation sociale.

## Une affaire de confiance ?

Un point de blocage majeur réside peut-être dans la confiance que les aîné-es accordent à la jeunesse. Qu'il s'agisse de la prudence avec laquelle nous abordons l'éducation citoyenne, de la volonté de préserver leur innocence ou de nos doutes sur leurs compétences, tout cela traduit **un manque de confiance et peut contribuer à maintenir un rapport de force** dont ils et elles ne peuvent s'échapper.

Renouer un lien de confiance apparaît alors comme une étape essentielle pour une véritable intégration citoyenne. Plus encore qu'une question de droits institutionnels ou de compétences. Cela suppose de cesser de projeter nos propres insécurités et de libérer l'espace citoyen pour leur accorder une place réelle. À ce titre, peut-être faut-il repenser l'école en profondeur, et la réinventer à partir de ce principe fondateur.

Alex Loué

1. <https://www.unicef.fr/article/vote-a-16-ans-parce-que-les-jeunes-ont-une-voix/>

2. Eurobaromètre 2022

3. Fédération Wallonie-Bruxelles, *Rapport sur l'éducation à la citoyenneté*, 2020

4. <https://www.tijd.be/politiek-economie/belgie/algemeen/de-klas-als-politiek-mijnenveld/10541672.html>

5. OCDE PISA 2018, anxiété scolaire.

6. Hickman et al., *The Lancet Planetary Health*, 2021.

# Mobilisation citoyenne :

## semmer des graines, même sur sol sec



Dans un contexte où les citoyen·nes se sentent de plus en plus impuissant·es face aux grands enjeux de société, la mobilisation peut sembler vaine. Les décideurs et décideuses politiques paraissent sourd·es aux appels de la population, même lorsqu'elle s'exprime massivement. Pourtant, renoncer serait une erreur. L'histoire des luttes sociales montre que des victoires sont possibles, surtout lorsque certains facteurs sont réunis. Et même quand le changement tarde, chaque mobilisation sème des graines : celles du débat, de la conscience collective et des transformations à venir.

### Les citoyen·nes se sentent-ils et elles écouté·es ?

En 2018, l'IWEPS<sup>1</sup> avait mesuré à près de 80%<sup>2</sup> le sentiment d'impuissance de la population wallonne face aux grands enjeux de la société. En 2021, un sondage mené par la RTBF a constaté que 77% des Belges estiment « *ne pas avoir leur mot à dire sur ce que fait le monde politique* »<sup>3</sup>.

Le 17 juin 2025, Amnesty International publiait un rapport sur le droit de protester en Belgique. Il en résulte que si trois belges sur quatre ont déjà participé à une forme de protestation, seulement 26% des personnes qui ont protesté disent avoir constaté un changement concret positif après leur action<sup>4</sup>. **Force est de constater que les citoyen·nes ne se sentent plus entendu·es par leurs représentant·es.**

### Un sentiment d'impuissance légitime

Ce sentiment d'impuissance semble légitime, tant les revendications des citoyen·nes paraissent ignorées par la classe politique, et ce malgré les nombreuses mobilisations.

En Belgique, 10% des citoyen·nes les plus riches détiennent à elles et eux seul·es plus de la moitié du patrimoine net des ménages<sup>5</sup>. 8 Belges sur 10 se déclarent favorables à l'instauration d'un impôt sur les grandes fortunes<sup>6</sup>. Pour faire entendre leurs voix, des citoyen·nes multiplient les initiatives : pétitions en ligne - comme celle portée par OXFAM<sup>7</sup> - et actions spontanées. Cependant,

les représentant·es politiques font la sourde oreille.

**L'inaction politique face à la mobilisation citoyenne pour le climat illustre une fois de plus la déconnexion entre les revendications de la population et les priorités des élu·es.** Depuis 2018, des marches pour le climat rassemblant des dizaines de milliers de personnes sont organisées chaque année en Belgique, comme dans le reste de l'Union européenne. Ce mouvement traduit une attente claire : plus de 60% des Belges attendent de leurs élu·es qu'ils et elles coopèrent davantage en matière de politique climatique<sup>8</sup>. Pourtant, une fois encore, **les citoyen·nes se heurtent à l'immobilisme de leurs représentant·es.**

### Des mobilisations citoyennes victorieuses

Face à cette absence de réaction, les citoyen·nes pourraient être tenté·es de baisser les bras. Pourtant, l'histoire

regorge d'exemples de victoires arrachées par la persévérance des mouvements sociaux. **L'on retrouve de parfaits exemples de mobilisations victorieuses dans le combat féministe.**

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, un véritable front féministe s'organise en Belgique pour obtenir le droit de vote féminin et met une pression continue sur les élu·es malgré leur indifférence<sup>9</sup>. Suspendues pendant la Première Guerre mondiale, leurs revendications reprennent ensuite de plus belle, *a fortiori* dans le contexte politique du lendemain de la guerre, alors que les femmes ont pris une place importante dans la gestion du pays. À coups de manifestations, de pétitions, de conférences, d'articles publiés dans des revues féministes, les militantes renversent l'opinion en leur faveur et amènent le débat au Parlement. C'est grâce à cette mobilisation citoyenne que le 15 avril 1920 la proposition de loi Colaert instaure le suffrage féminin aux élections communales<sup>10</sup>. Si cette loi est

1. L'institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique ;
2. <https://www.rtbef.be/article/les-belges-souhaitent-ils-vraiment-un-dirigeant-politique-fort-les-citoyens-sont-critiques-parce-qu-ils-sont-attaches-a-la-democratie-11517920> ;
3. <https://www.rtbef.be/article/8-belges-sur-10-trouvent-qu-ils-n-ont-pas-leur-mot-a-dire-sur-ce-que-fait-le-monde-politique-10854576> ;
4. <https://www.amnesty.be/infos/actualites/droit-de-protester>, consulté le 17.07.2025 ;
5. <https://www.virgule.lu/international/l-impot-sur-les-riches-incontournable-dans-la-campagne-electorale-belge/12545367.html> ;
6. <https://www.levif.be/belgique/sondage-exclusif-8-belges-sur-10-plebiscitent-desormais-un-impot-sur-les-grosses-fortunes/> ;
7. <https://oxfambelgique.be/taxerlesriches> ;
8. <https://climat.be/en-belgique/communication-et-education/enquetes-sur-le-climat> ;
9. [https://www.journalbelgianhistory.be/fr/system/files/article\\_pdf/cht4\\_007\\_Jacques\\_Marissal.pdf](https://www.journalbelgianhistory.be/fr/system/files/article_pdf/cht4_007_Jacques_Marissal.pdf) ;
10. [https://www.journalbelgianhistory.be/fr/system/files/article\\_pdf/cht4\\_007\\_Jacques\\_Marissal.pdf](https://www.journalbelgianhistory.be/fr/system/files/article_pdf/cht4_007_Jacques_Marissal.pdf) ;
11. [https://www.liberation.fr/societe/droits-des-femmes/le-droit-a-lavortement-en-plusieurs-dates-et-images-symboliques-20210403\\_PAJRIBFW5VBWHGXGNPUU17C46Q/](https://www.liberation.fr/societe/droits-des-femmes/le-droit-a-lavortement-en-plusieurs-dates-et-images-symboliques-20210403_PAJRIBFW5VBWHGXGNPUU17C46Q/)

imparfaite et exclut certaines femmes, il n'en reste pas moins qu'elle a le mérite de poser la première pierre de l'édifice. Les femmes obtiendront, en Belgique, le droit de vote à tous les niveaux le 27 mars 1948.

Chez nos voisin-es français-es, la lutte pour **le droit à l'avortement** offre un autre exemple emblématique de mobilisation citoyenne victorieuse. **Cette mobilisation est jalonnée de moments marquants.** Le 5 avril 1971, 343 femmes signent un manifeste publié en une du *Nouvel Obs*, elles y déclarent avoir avorté.

Peu après, une marche internationale des femmes intervient pour solliciter la dépénalisation de l'IVG. En 1972 enfin, se déroule le procès de Bobigny, cinq femmes sont jugées pour avoir aidé une jeune fille à avorter. L'avocate Gisèle Hallimi arrive à transformer ce procès en débat de société et à faire évoluer l'opinion publique. Suite à cela, le sujet arrive à l'Assemblée nationale, porté par Simone Veil, qui fait voter une loi autorisant l'IVG pour cinq ans<sup>11</sup>.

**La mobilisation citoyenne ne semble donc pas si vaine.**

## Facteurs de réussite pour « faire bouger la montagne »

Si l'on ne sait jamais pour quelle raison un mouvement social prend de l'ampleur et pas un autre, il semble qu'il y ait des caractéristiques communes aux mobilisations victorieuses.

D'abord, les mobilisations ayant abouti semblent résulter d'une bonne organisation et d'une synchronisation des différents mouvements engagés. Le droit de vote des femmes a été porté en 1920 par des mouvements féministes



Force est de constater que les citoyen·nes ne se sentent plus entendu·es par leurs représentant·es.

organisés qui ont su dialoguer avec le personnel politique<sup>12</sup>.

Cela étant, pour qu'un mouvement ait une chance d'aboutir, il est essentiel qu'il repose sur une revendication précise comme ce fut le cas du droit à l'avortement ou du droit de vote des femmes. Sarah Durieux, autrice et activiste, insiste sur le fait que tout mouvement social doit avoir un objet spécifique<sup>13</sup>. Pour illustrer son propos, elle utilise la métaphore de la montagne et explique qu'**il serait vain de tenter de déplacer une montagne d'un coup mais possible de la faire bouger pierre après pierre**.

En outre, encore faut-il que la revendication du mouvement soit largement portée par la population. Selon la politologue Erica Chenoweth, il faudrait que 3,5% de la population s'engage activement pour qu'un mouvement ait des chances d'aboutir de manière pacifique<sup>14</sup>.

**Enfin, les facteurs externes jouent un rôle crucial.** À ce sujet Peter Eisinger a théorisé la notion de « structure des opportunités politiques »<sup>15</sup> pour expliquer les conséquences du contexte politique sur le succès ou la répression des mouvements sociaux. Danielle Tartakowsky<sup>16</sup>, historienne, estime également qu'un contexte politique favorable est indéniablement déterminant.

### Et si le contexte politique n'est pas favorable ?

À l'heure actuelle, il est légitime de se demander si ce n'est pas le contexte politique qui rend nos représentant·es sourd·es aux revendications portées par la population, mais le contexte politique ne dépend-il pas également des citoyen·nes ?

**Nos élu·es ne seraient-elles et ils pas plus favorables à lutter contre le ré-**

**chauffement climatique de manière efficace s'ils avaient le sentiment que ces considérations pouvaient avoir un impact sur leurs résultats électoraux ?**

Ainsi, il nous semble **qu'un mouvement social peut être qualifié de victorieux même s'il n'aboutit pas immédiatement à la revendication portée, dès lors qu'il a aidé à faire avancer l'opinion publique.** Prenons le mouvement *Me Too*, celui-ci n'a pas permis de mettre fin aux violences de genre mais a sans conteste pesé sur la société et mis la lumière sur ces violences, de telle sorte que quelques années plus tard, des lois plus protectrices des victimes soient adoptées<sup>17</sup>.

Dans ce cadre, il est essentiel de continuer la mobilisation citoyenne et ce, même en l'absence de résultat immédiat, pour continuer de sensibiliser et tenter de gagner le combat des idées. À ce sujet, Sarah Durieux évoque le fait que si certaines mobilisations citoyennes ne donnent pas lieu à effet aujourd'hui, **il n'en reste pas moins qu'elles sèment des graines pour le futur.** Elle évoque le cas de cet activiste français qui s'est installé dans un arbre pour empêcher la construction de l'A69. Si l'A69 sera probablement construite, elle y voit une victoire puisqu'il a mis dans la tête d'une partie de la population que cette problématique était si importante qu'il y avait lieu de se percher sur un arbre<sup>18</sup>.

**Alors, face à la montée de l'extrême droite, au déni du droit humanitaire et international, à l'immobilisme politique face au réchauffement climatique, à l'augmentation des inégalités, face à la haine, semons des graines.**

### Manuel pour avoir la main verte ... citoyenne

**Étape 1. Préparer le sol :** Toute action, aussi petite soit-elle, compte. Ne sous-estimez jamais la puissance d'un geste simple : il peut en nourrir bien d'autres.

**Étape 2. Semer les premiers mots :** Comme le rappelle **Salomé Saqué**, les discussions entre proches sont les premiers terreaux fertiles. Échangez, écoutez, le dialogue est une graine précieuse.

**Étape 3. Arroser avec constance :** Signez des pétitions : chaque signature est une goutte, et ensemble, elles témoignent du soutien grandissant.

**Étape 4. Exposer à la lumière :** Manifestez : dans la rue, vos revendications prennent racine et s'élèvent vers le ciel. Elles deviennent visibles, audibles, vivantes.

**Étape 5. Planter en groupe :** Rejoignez des associations : en unissant vos forces, vous renforcez les liens, structurez l'action, dialoguez avec les institutions.

**Étape 6. Tailler avec conscience :** Boycottez les produits issus de pratiques toxiques. Choisissez des alternatives durables, respectueuses du vivant. C'est une manière directe d'agir sur le paysage économique.

**Étape 7. Résister aux vents mauvais :** Lorsque vos valeurs sont piétinées, pratiquez la désobéissance civile. Avec calme, fermeté et éthique.

**Étape 8. Récolter et replanter :** Offrez votre voix à des représentant·es qui défendent la justice, la paix, l'égalité. C'est le moment de cueillir les fruits d'un engagement collectif.

Laure Mahieu

12. Les syndicats - ou les corps intermédiaires - nous paraissent également en mesure de jouer un tel rôle d'organisation et de relais avec les politiques.

13. S. DURIEUX, « Changer le Monde - Manuel d'activisme pour reprendre le pouvoir », First éditions, 21.01.2021 ;

14. Erica Chenoweth & Maria J. Stephan, *Why Civil Resistance Works: The Strategic Logic of Nonviolent Conflict*, Columbia University Press, 2011 ;

15. Peter K. Eisinger, *The Conditions of Protest Behavior in American Cities*, *American Political Science Review*, vol. 67 (1973), pp. 11 28 ;

16. Podcast Injustices, « Qui croit encore pouvoir changer le monde ? », Louie Media, écrit par M. de CARPENTIER, réalisé par A. BUY, 05.11.2024, ép. 3 ;

17. [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/10/05/harcelement-consentement-prescription-feminicide-le-droit-bouscule-par-metoo\\_6144548\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2022/10/05/harcelement-consentement-prescription-feminicide-le-droit-bouscule-par-metoo_6144548_4355770.html) ;

18. Podcast Injustices, « Qui croit encore pouvoir changer le monde ? », Louie Media, écrit par M. de CARPENTIER, réalisé par A. BUY, 05.11.2024, ép. 3 ;

19. Podcast Injustices, « Qui croit encore pouvoir changer le monde ? », Louie Media, écrit par M. de CARPENTIER, réalisé par A. BUY, 05.11.2024, ép. 3 ;

20. S. SAQUE, « Résister », Ed. Payot, Octobre 2024 ;

# Décentrons nos regards : mobilisation des citoyennes en Amérique latine



À travers des cas de mobilisations citoyennes en Amérique latine, cet article met en lumière des initiatives entreprises par des femmes, qui ont défié l'immobilisme politique et matérialisé des lignes de changement. Leur ancrage populaire et leur réappropriation dans la région, mais pas que, défient les tendances ethnocentriques et révèlent l'influence souvent sous-estimée de ces mobilisations.

L'immobilisme politique désigne une situation dans laquelle le pouvoir en place, volontairement ou non, s'abstient d'agir face à des enjeux sociétaux majeurs, que ce soit par choix et désintérêt assumé, par inertie ou par contraintes institutionnelles. Face à cette absence de réponse, **la force populaire se mobilise et fait entendre sa voix par le biais d'actions collectives, véritables formes de contestations citoyennes et de résistance sociale.**

Par mobilisations citoyennes, nous entendons un éventail large d'actions menées parallèlement, comme les manifestations, les campagnes médiatiques, les recours juridiques, l'engagement associatif, le boycott ou d'autres formes de désobéissance civile. Ainsi, **les citoyennes sont le dernier rempart contre l'oubli ou l'indifférence étatique et institutionnelle.** Les mouvements de femmes et féministes en Amérique latine, illustrent parfaitement la manière dont les luttes pour la transition démocratique et la préservation de ces acquis, et les droits humains, notamment les droits des femmes, la justice et la mémoire, ont été au cœur des dynamiques sociales et politiques.<sup>1</sup>

## Mobilisations de femmes et mouvements féministes en Amérique latine

Les mouvements sociaux, dont les mouvements féministes, ont évolué en fonction du degré d'ouverture du

système politique et du contexte dans lesquels ils prennent forme. **Ainsi, les vagues féministes, telles que conceptualisées en occident, ne se déclinent pas ailleurs de la même manière.** En Amérique latine, dans les années 1960-1970, marquées par des régimes autoritaires et dictatoriaux, les femmes se sont organisées pour les contester.<sup>2</sup>

Les lignes de résistance des femmes en Amérique latine ont, dans un premier temps, découlé des rôles et responsabilités culturelles et sociales qui leur étaient attribuées dans la famille et la communauté. Et c'est en s'appuyant d'abord sur ces rôles, qu'elles ont investi l'espace public en tant que citoyennes actives.

De plus, parce qu'il a longtemps été porté par des femmes issues des classes privilégiées, le terme « féminisme » a suscité une certaine réticence chez celles provenant des milieux populaires ou marginalisés en Amérique latine. **La**

**distinction entre mouvements sociaux de femmes et mouvements féministes reflète toutefois une complémentarité et évoque le caractère intersectionnel des luttes, les premiers jouant souvent un rôle déterminant dans l'ancrage et le développement des féminismes.**

## Les Mères (et Grand-Mères) de la Place de Mai (1977)

En Argentine, la dictature militaire des années 1970-1980 a mené de vastes campagnes de répression, dont la disparition forcée de près de 30.000 opposant-es politiques, et l'enlèvement de leurs bébés. Avec un pouvoir exécutif arbitraire et dictatorial, et un pouvoir judiciaire neutralisé, aucun moyen de recours légal n'était réellement possible pour les familles des disparu-es.

**En 1977, bravant l'interdiction de rassemblement imposée par le régime, 14 mères ont commencé à marcher autour de la Place de Mai, devant le palais présidentiel à Buenos Aires, pour dénoncer ces disparitions, exiger le retour de leurs enfants et réclamer justice.** Chaque jeudi, elles marchaient en silence, coiffées de leur caractéristique foulard blanc, et portant les photos et

1. Camille Goirand (2010). Penser les mouvements sociaux d'Amérique latine, Les approches des mobilisations depuis 1970. *Revue Française de Science Politique*.
2. Virginia Vargas (2015). Feminism and democratic struggles in Latin America. *The Oxford Handbook of Transnational Feminist Movements*.

noms de leurs fils et filles disparu-es. Rapidement, d'autres mères, familles et allié-es les ont rejointes, donnant naissance à un mouvement emblématique de résistance civile non-violente. Elles ont entre autres mené des actions de sensibilisation auprès de la population argentine, déposé des plaintes et initié des démarches judiciaires pour interpeller les institutions nationales. **Confrontées au silence des autorités, elles se sont tournées vers les instances internationales, mobilisant ainsi l'opinion publique au-delà des frontières du pays.**<sup>3</sup>

**Par l'influence du mouvement,** ces citoyennes, mères de familles, ont trans-

formé leur deuil en résistance pendant mais aussi après la chute du régime dictatorial. Leur marche est d'ailleurs encore perpétuée hebdomadairement sur la Place de Mai. **Sur le plan judiciaire et politique,** le travail de recherche et d'investigation mené par les Mères, et leurs démarches médico-légales, ont contribué à l'identification de nombreux-ses disparu-es et à la réouverture des procès contre les responsables des crimes dénoncés, après l'annulation des lois d'amnistie dans les années 2000. **Sur le plan social et symbolique,** les Mères de la Place de Mai ont imposé leur lutte et la mémoire des disparu-es comme un enjeu central de la démocratie

argentine, devenus des référents nationaux, voire même régionaux. De plus, en définissant la maternité comme espace politique, elles ont ouvert la voie à une **reconfiguration du rôle des femmes dans la sphère publique.** **À l'échelle internationale,** leur combat continue d'inspirer de nombreux mouvements dans le monde, notamment celles et ceux qui luttent contre les violences d'État, l'impunité ou les disparitions forcées. Des luttes similaires ont eu lieu, comme celles des Mères de *Tian'anmen* en Chine, des familles de disparu-es en Syrie, ou du *collectif vérité pour Adama* en France.



## Avant “MeToo”: “Ni Una Menos” (2015)

Le mouvement *MeToo* est largement reconnu pour sa portée mondiale, acquise dès 2017, mais une autre mobilisation significative avait déjà émergé en Amérique latine en 2015 :

Sous le slogan **Ni Una Menos** (« Pas une [femme] de moins »), impulsé par les réseaux sociaux, ce mouvement au départ lancé en Argentine pour dénoncer les féminicides s’est rapidement étendu dans de nombreux autres pays de la région, devenant la première mobilisation féministe massive intergénérationnelle et intersectionnelle.

**Au-delà des dénonciations contre les violences faites aux femmes, le mouvement expose les dimensions sociales, économiques, politiques, culturelles et raciales qui nourrissent et perpétuent ces violences.**<sup>4</sup>

L’évolution pluridimensionnelle du mouvement et son influence transnationale ont été marquées par **plusieurs moments politiques et législatifs charnières**, tel qu’une mise à l’agenda politique des féminicides, des avancées sur les lois contre les violences de genre et le droit à l’avortement. Par exemple, en Colombie ce dernier a été dépénalisé jusqu’à la 24<sup>ème</sup> semaine de grossesse, une loi controversée mais qui considère, entre autres, les barrières administratives et sociales ainsi que les inégalités d’accès au système de santé, notamment dans les régions les plus marginalisées.

Malgré ces avancées et le mur de silence fissuré par les mobilisations et la

solidarité, les cas de féminicides et de violences, ainsi que d’impunité judiciaire, persistent. Les droits des femmes en Amérique latine continuent de représenter une dette structurelle démocratique encore en suspens. **Sur le plan social et symbolique**, la réappropriation de l’espace public et des corps en lieu de résistance et de survie en sont devenus majeurs. Aussi, à l’instar des foulards blancs des Mères de la Place de Mai, les foulards verts (lutte pour le droit à l’avortement) et mauves (contre les violences de genre et pour l’égalité) sont devenus des emblèmes forts de *Ni Una Menos*. Ils symbolisent à la fois les rassemblements massifs sous ces bannières, et leur appropriation comme accessoires du quotidien visibles, comme acte de revendication et de résistance. **À l’échelle internationale**, *Ni Una Menos* a permis le renforcement des réseaux féministes transnationaux, notamment par la réappropriation même mondiale de certaines de ses actions (cf. les chansons “Un violador en tu camino”, de Las Tesis du Chili et “Canción sin miedo”<sup>5</sup> de Vivir Quintana du Mexique, devenus les hymnes du mouvement). Le mouvement a aussi incité à des dialogues sur les dimensions intersectionnelles et les inégalités structurelles.

### Éléments de réflexions et pistes d’action

Face à l’inertie des institutions, à l’impunité systémique, au silence complice ou à la violence directe de l’État, les citoyennes opposent des formes de résistance et de mobilisation collectives, qui au fil du temps, créent - mais aussi transforment - et régénèrent leur force populaire. Celles des femmes et des féministes en Amérique latine en témoignent avec force. Ayant rompu avec l’isolement traditionnel d’une société machiste et de régimes répressifs, elles ont acquis une citoyenneté active, et même développé des compétences politiques.<sup>6</sup>

**En sortant du carcan ethnocentrique d’un féminisme prétendument universel**, elles nous rappellent que **les luttes sont situées, imbriquées dans des contextes sociaux, politiques et historiques spécifiques**. Ce féminisme pluriel, ancré, porté par des femmes racisées, précaires, autochtones ou afrodescendantes, mêle avec intelligence émotion, mémoire, et stratégie citoyenne.

Leurs expériences offrent ainsi des clés précieuses pour repenser nos propres formes de mobilisation. Elles nous incitent à :

- **Décentrer nos regards** : reconnaître la richesse des féminismes ailleurs qu’en occident pour mieux interroger nos références et pratiques militantes.
- **Cultiver la mémoire des luttes** : inscrire nos combats dans une continuité historique, réhabiliter et honorer les héritages des luttes passées.
- **Tisser des alliances transversales, intersectionnelles** : entre mouvements, entre générations, entre luttes féministes, antiracistes, écologistes, etc.
- **Réinventer les formes d’action** : mêler art, émotions, récits personnels, outils numériques et actions de terrain pour élargir les imaginaires de lutte.
- **Renforcer les espaces collectifs** : construire des lieux sûrs, inclusifs, autonomes, où se penser, se soigner et s’organiser ensemble.

Aujourd’hui plus que jamais, il nous appartient à tous et à toutes de **nourrir notre curiosité citoyenne différemment**, en dépassant les schémas ethnocentristes, pour que nos actions collectives soient davantage solidaires, conscientes et inclusives.

**Andrea Marin Cardona  
et Line Reguig**

3. Tahir Nadia (2015). Chapitre II. Des Proches, des Mères et des Grands-Mères. Argentine, Presses universitaires de Rennes.

4. Celeste del Bianco (2023). “Ni Una Menos”, la manifestation latino-américaine qui a précédé MeToo. Le Temps.

5. Traduction d’un extrait: “Que l’État tremble, le ciel, les rues, que tremblent les juges et le pouvoir judiciaire (...)”

6. Bérèngère Marques Pereira & Florence Rae (2002). Trois décennies de mobilisations féminines et féministes en Amérique latine. Cahiers des Amériques latines.

7. Voir la rubrique « Portrait » en fin de revue.



# Peut-on encore s'engager en toute sécurité ?

Laura Van den Eynde, chercheuse au sein de CIVICUS, nous apporte un éclairage sur l'état actuel de l'espace civique.

CIVICUS est une alliance mondiale réunissant des acteur·rices de la société civile, mobilisé·es pour renforcer l'action citoyenne à travers le monde. Leur mission consiste à **analyser dans quelle mesure les libertés fondamentales** - liberté d'association, liberté de réunion pacifique et liberté d'expression - **sont respectées**, aussi bien dans les textes de loi que dans la réalité quotidienne. L'équipe publie régulièrement des mises à jour et attribue à chaque pays une **évaluation globale de son espace civique**, en le classant comme ouvert, rétréci, obstrué, réprimé ou fermé.

## Où observez-vous les tendances les plus préoccupantes en matière de rétrécissement de l'espace civique ?

Quasiment partout. Il y a tellement de tendances préoccupantes qu'il est difficile de toutes les nommer, et ce, même au sein des démocraties. Les forces antidémocratiques gagnent du terrain et imposent des agendas liberticides. **L'extrême droite qui progresse dans de nombreux pays, contribue au déclin de l'état de droit, étroitement lié au rétrécissement de l'espace civique.** D'après nos données, moins de 4 % de la population mondiale vit aujourd'hui dans un espace civique réellement ouvert. Cela montre à quel point les restrictions sont devenues la norme à travers le monde.

## Quelles tendances devrions-nous particulièrement surveiller en Europe ?

**La criminalisation des mobilisations pacifiques est de plus en plus manifeste.** En 2024, les violations les plus fréquentes des libertés civiques en Europe ont concerné la détention de manifestant·es et de journalistes, l'interdiction ou l'interruption de manifestations, ainsi que l'usage disproportionné de la force par les autorités. Les mobilisations concernant la situation en Palestine, la justice climatique ou les droits des travailleur·euses ont particulièrement été ciblées. Cette répression prend de

multiples formes : **lois restrictives, surveillance renforcée, présence massive de forces de l'ordre lourdement équipées et, bien sûr, arrestations.**

D'autres tendances durables méritent notre vigilance : l'adoption de lois dans l'urgence et/ou sans consultation de la société civile et la propagation des discours anti-LGBTQIA+, notamment en Hongrie, Slovaquie, Géorgie ou en Asie centrale.

## Comment les acteurs et actrices de la société civile s'adaptent-ils et elles à cette pression croissante ?

Par des stratégies aussi **inventives que courageuses**. Ce qui me frappe toujours, c'est leur capacité à s'organiser même dans des contextes très hostiles. Durant

la pandémie, malgré les restrictions sanitaires, les gens ont continué à se mobiliser. Quand les drapeaux palestiniens sont interdits dans une manifestation, ce sont les pastèques qui apparaissent, devenues symboles de solidarité. Les groupes qui préparent des actions de désobéissance civile et craignent une répression policière désignent parfois, à l'avance, un « porte-parole » qui tentera de négocier avec la police, etc.

Dans les régimes les plus fermés, des « grèves silencieuses » sont organisées : rester chez soi devient une forme de résistance. Et même en exil, les activistes poursuivent leur combat, malgré les risques accrus pour leurs proches restés au pays.

## Alors, peut-on encore s'engager en toute sécurité ?

Les défis sont nombreux, mais comme le montre l'analyse de Laura Van den Eynde, l'engagement citoyen continue malgré la pression et la répression. En Belgique aussi, des militant·es et manifestant·es bravent intimidations et criminalisation pour défendre des droits essentiels, comme la liberté d'expression ou le droit de manifester. Cette réalité nous rappelle que la démocratie ne se limite pas au vote : **elle vit dans la capacité de chacun·e à s'exprimer, à se mobiliser, à contester. Protéger ces espaces de liberté est indispensable pour construire une société plus juste et inclusive.**

# BRÈVES

## ARPENTAGE LITTÉRAIRE



**1<sup>er</sup> octobre de 18h à 21h**

Justice & Paix vous invite à un arpentage du livre « Regarder les femmes, regarder la guerre – Ukraine, journal interrompu » de Victoria Amelina.

À travers ce témoignage poignant, l'autrice ukrainienne Victoria Amelina donne voix aux femmes prises dans la guerre en Ukraine, en mêlant récits personnels, mémoire collective et écriture engagée. Ce journal interrompu devient un acte de résistance, de mémoire et de justice, et offre une perspective essentielle sur les violences de guerre vécues par les femmes. Ce moment de lecture collective s'inscrit dans le cadre des 25 ans de la Résolution 1325 « Femmes, paix, sécurité », adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies. À cette occasion,

Justice & Paix souhaite ouvrir un espace de réflexion sur les liens entre genre, conflit, mémoire et résistance.

### L'arpentage, c'est quoi ?

L'arpentage est une méthode de lecture collective et critique d'un ouvrage. Chaque participant-e lit une partie différente du livre, puis partage au groupe ce qu'il ou elle en retient : idées fortes, impressions, questionnements. Cette mise en commun permet une compréhension collective du texte, même sans l'avoir lu en entier. Pas besoin d'avoir lu le livre à l'avance ni de l'avoir chez vous : nous fournissons les extraits le jour même.

**Inscription :** [sarah.verriest@justicepaix.be](mailto:sarah.verriest@justicepaix.be)

## UN CINÉ-DÉBAT AUTOUR DU TRAVAIL DE RÉCONCILIATION

**7 octobre de 19h à 21h au Cinéma  
aventure**

Justice & Paix vous invite à un ciné-débat autour du documentaire « Au-delà de la vengeance » réalisé par Nathalie Rossetti & Turi Finocchiaro, en présence de la réalisatrice et du réalisateur.

Suivez le parcours de Luce, une mère d'Albanie, qui, après la perte de son fils en 1991, choisit le pardon dans une société marquée par la violence et les traditions du Kanun. La projection, suivie d'une rencontre avec les réalisateur-rices, invite à réfléchir à la manière dont la réconciliation et la gestion des traumatismes peuvent devenir des leviers puissants pour la santé mentale, la résilience et la reconstruction du lien social. Une immersion au cœur du Nord de l'Albanie, qui interroge nos façons de faire face à la douleur à la reconstruction du vivre-ensemble.

**Inscription :** [louise.lesoil@justicepaix.be](mailto:louise.lesoil@justicepaix.be)

## CINÉ - DÉBAT

“Au-delà de la vengeance”

La besa de Luce

Le 07/10/25

Avec Nathalie Rossetti (réalisatrice) & Turi Finocchiaro (réalisateur)





# Justice & Paix

## Formation citoyenne – Citoyenneté active

**14 novembre de 10h à 17h**

Alliant théorie, débats et animations, cette formation d'une journée propose un parcours complet pour comprendre les enjeux de la démocratie, les dynamiques sociales qui en découlent, et comment chacun-e peut s'y engager activement. Les participant-es seront guidé-es dans la réflexion sur leur rôle de citoyen-nes et les actions qu'ils et elles peuvent mener pour contribuer à une société plus juste et égalitaire.

Inscription : [emmanuel.tshimanga@justicepaix.be](mailto:emmanuel.tshimanga@justicepaix.be)



## ABONNEMENT DE SOUTIEN AU "POUR PARLER DE PAIX" JUSTICE & PAIX

**À PARTIR DE 15 €**

**À VERSER SUR LE COMPTE  
BE30 0682 3529 1311**

Communication: DON PPPX

## DONS

**Soutien financier : déductible fiscalement  
à partir de 40€ par an.**

À verser au compte BE30 0682 3529 1311  
avec la mention "DON".

Pour tout renseignement à propos d'un don ou d'un legs,  
merci de bien vouloir prendre contact :

Tél. +32 (0)2 896 95 00 - [samia.mhaoud@justicepaix.be](mailto:samia.mhaoud@justicepaix.be)



## CONTACTS

Alda Greoli, *présidente*

Quentin Hayois, *secrétaire général*

Samia Mhaoud, Patrick Balemba, Martin Dieu, Alejandra Mejia,  
Emmanuel Tshimanga, Clara Gobbe, Laure Didier,  
Anisoara Tulvan, Astrid N'Singa, Sarah Verriest et Louise Lesoil  
*permanent-es*

*Volontaires ayant collaboré à ce numéro :*

Bernard Herincks, Alex Loué, Laure Mahieu,  
Andrea Marin Cardona, Line Reguig, Mattia Tosato

Design : [www.acg-bxl.be](http://www.acg-bxl.be)

Dessin : <http://lucilevanlaecken.com/>

## N'hésitez pas à nous contacter !

Commission Justice et Paix  
francophone de Belgique, asbl  
Chaussée Saint-Pierre, 208  
B- 1040 Etterbeek - Belgique

Tél. +32 (0)2 896 95 00

E-mail : [info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be)

[facebook.com/justicepaix](https://facebook.com/justicepaix)

[@justiceetpaix.bsky.social](https://twitter.com/justiceetpaix)

[www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

